OCS 2D, une donnée de référence pour la planification dans les territoires



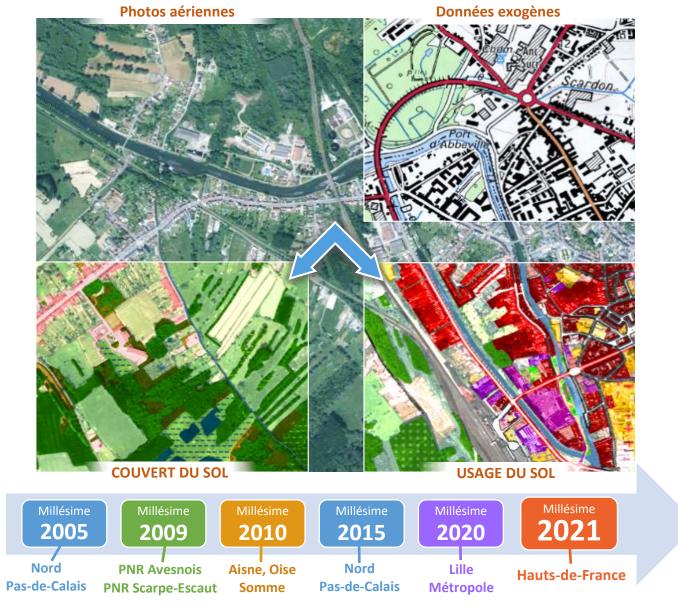
USAGES:

- → Pour élaborer un SCOT, un PLUI, un PCAET, une charte de PNR, une stratégie mobilité, habitat ou biodiversité...
- → Pour suivre la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers (Loi climat / résilience).

OCS 2D: l'Occupation du Sol à 2 Dimensions dans les Hauts-de-France

L'OCS 2D combine deux dimensions d'observation : le couvert du sol (CS) & l'usage du sol par l'homme (US).

- → Donnée produite par interprétation de photos aériennes et croisement avec d'autres données (IGN, cadastre...).
- → Donnée précise : les plus petites surfaces décrites (ou Unités minimales d'interprétation UMI) sont de 300 m² en milieu rural comme en milieu urbain. Pour le couvert bâti, l'UMI la précision atteint même 50 m².



Le projet de base de données OCS 2D a été initié en 2013 dans le cadre d'un large partenariat entre acteurs locaux. Aujourd'hui la plateforme www.geo2france.fr coordonne la production du nouveau millésime régional unifié 2021. Cofinancé par les deux établissements publics fonciers, la Région, l'Etat et l'Europe pour un budget total de 1,58 M€ ce projet est toujours mené par et pour les territoires des Hauts-de-France.













Un projet qui implique les acteurs locaux

57 acteurs locaux et régionaux participent déjà au Comité technique OCS2D. Ils contribuent aussi au **contrôle qualité partenarial** sur l'OCS 2D.

Rejoignez-les et retrouvez les kits méthodologiques disponibles sur : https://github.com/geo2france/ocs2d.



La nomenclature sur l'usage du sol (US)

- → Cette dimension décrit les activités humaines attachées aux différentes surfaces.
- US1.1.1 Prairies
- US1.1.2 Bandes enherbées
 - US1.1.3 Cultures annuelles
- US1.1.4 Horticulture
- US1.1.5 Cultures permanentes
- US1.1.6 Autoconsommation
- VS1.1.7 Infrastructures agricoles
- US1.2.1 Zones de coupes
- 💶 US1.2.2 Peupleraies
- US1.2.3 Plantations récentes
- US1.2.4 A vocation sylvicole ou usage indéterminé
- US1.3.1 Carrières, mines
- US1.3.2 Terrils en exploitation
 - US1.4.0 Aquaculture, pisciculture
- US2.1.1 Zones industrielles et d'activités économiques
- US2.1.2 Zones de stockage gaz et hydrocarbures
- US2.1.3 Zones de stockage ou de production de biogaz
- US2.1.4 Zones de stockage ou de production d'énergie solaire
- US2.2.0 Zones commerciales
- US3.1.1 Emprises scolaires / universitaires
- US3.1.2 Emprises hospitalières
- US3.1.3 Cimetières et lieux de culte
- US3.1.4 Parkings et places
- US3.1.5 Déchetteries et décharges publiques
- US3.1.6 Autres emprises collectives
- US3.2.1 Parcs et espaces verts paysagers
- US3.2.2 Complexes sportifs et terrains de sports
- US3.2.3 Golfs
- US3.2.4 Campings
- US4.1.1 Réseau routier principal
- US4.1.2 Réseau routier secondaire
- US4.2.1 Réseau ferré principal
- US4.2.2 Réseau ferré secondaire
- US4.3.0 Réseau aérien
 - US4.4.0 Réseau fluvial
 - US4.5.0 Espaces associés aux réseaux de transports
- US5.1.1 Habitat continu fortement compact
 - US5.1.2 Habitat continu moyennement compact
- US5.1.3 Habitat continu faiblement compact
 - US5.2.1 Habitat discontinu fortement compact
- US5.2.2 Habitat discontinu moyennement compact
- US5.2.3 Habitat discontinu faiblement compact
- US5.3.1 Grands ensembles collectifs
- US5.3.2 Collectifs
- US5.4.0 Habitat isolé
- US6.1.1 Chantiers
- US6.1.2 Extraction de matériaux en mutation
- US6.2.1 Friches d'activités économiques
 - US6.2.2 Délaissés urbains
- US6.2.3 Espaces agricoles non exploités
 - US7.0.0 Usages indéterminés

La nomenclature sur le couvert du sol (CS)

- → Cette dimension décrit la surface physique du sol et la végétation qui la recouvre.
- CS1.1.1 Surfaces bâties
 - CS1.1.2 Surfaces non bâties
- CS1.2.1 Surfaces à matériaux minéraux pierre terre
- CS1.2.2 Surfaces composées d'autres matériaux
- CS2.1.1 Plage de sable
- CS2.1.2 Dunes
- CS2.1.3 Vasières et alluvions sableux
- CS2.2.1 Plages de galets et alluvions grossiers
- CS2.2.2 Rochers et falaises
- CS3.1.1 Plans d'eau
- CS3.1.2 Cours d'eau
- CS3.2.1 Zone subtidale saumâtre
 - CS3.2.2 Mer
- CS4.1.1 Feuillus sur dunes
- CS4.1.2 Feuillus
- CS4.1.3 Boisements humides
- CS4.2.1 Conifères sur dunes
- CS4.2.2 Conifères
- CS4.3.1 Peuplements mixtes sur dunes
- CS4.3.2 Peuplements mixtes ou indéterminés
- CS4.4.0 Vergers
- CS5.1.1 Landes-fourrés-broussailles
- CS5.1.2 Landes et fourrés humides
- CS5.1.3 Végétations arbustives sur dunes
 - CS5.2.0 Vignes
 - CS6.1.1 Prairies mésophiles
- CS6.1.2 Prairies humides
 - CS6.2.0 Pelouses naturelles
 - CS6.3.0 Terres arables
- CS6.4.1 Formations herbacées humides continentales
- CS6.4.2 Formations herbacées humides maritimes
- CS6.5.0 Formations herbacées sur dunes
- CS6.6.0 Autres couverts à dominante herbacée

Articulation entre OCS 2D et OCS GE

L'occupation du sol à grande échelle – OCSGE – est un projet national qui cherche aujourd'hui à s'articuler avec les bases OCS régionales.

Dans cette perspective l'OCS 2D Hauts-de-France a d'emblée été construite selon une nomenclature compatible avec celle de l'OCS GE.

Les travaux actuels de concertation entre les niveaux régional et national concernent donc plutôt la compatibilité des OCS au niveau de leur précision géométrique.

En effet l'OCS 2D est plus précise que l'OCS GE :

UMI OCS 2D HdF	UMI OCS GE
50 m ²	200 m²
300 m²	500 m ²
300 m ²	2500 m ²
	50 m ² 300 m ²